



ÉCOLE LUDGER-DUVERNAY

Procès-verbal d'une rencontre du conseil d'établissement de l'école LUDGER-DUVERNAY tenue le lundi 24 novembre 2025, à 18 h 45, au 36, rue Dalpé à Verchères.

SONT PRÉSENTS :

Madame Cynthia Larose	Membre parent
Madame Véronique Beaudry	Membre parent
Madame Alexandra Malo	Membre parent
Monsieur Olivier Guindon-Tremblay	Membre parent
Monsieur Loïc Guillemot	Membre parent
Madame Virginie Roy	Enseignante
Madame Nadia Trudeau	Enseignante
Madame Nathalie Raymond	Enseignante
Madame Valérie Geoffroy	Enseignante
Madame Myriam Giard	Employée de soutien

SONT PRÉSENTS à distance

Madame Vanessa Bouvrette	Membre parent
Madame Mélissa Chapotel	Membre parent substitut

SONT ABSENTS :

Madame Mélissa St-Onge	Employée de soutien, SDG
Madame Annie Dubeau communauté	Représentante de la

PARTICIPE ÉGALEMENT À CETTE SÉANCE :

Madame Maryse Noël Directrice

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET DES PRÉSENCES

Mme Noël prend les présences des membres et constate le quorum.

Madame Vanessa Bouvrette fera l'animation jusqu'à l'arrivée de Madame Larose.



2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CÉ290-25-26-17

Il est proposé par Loïc Guillemot d'adopter l'ordre du jour suivant avec l'ajout d'un point 6.7.

1. Vérification du quorum et des présences
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 6 octobre 2025
4. Parole au public
5. Suivis du procès-verbal du 6 octobre 2025
6. Travaux du conseil
 - 6,1 Évaluation du Projet Éducatif au 30 juin 2025
 - 6,2 Ajustement du plan d'action du PÉ
 - 6,3 Campagne de financement-école pour 2025-2026, vente de vêtement ELD
 - 6,4 Fonds à destination spéciale, intérêts sur les sommes et FDS des 6^e années
 - 6,5 Planification de la consultation obligatoire des élèves et consultation facultative des parents
 - 6,6 Activités de fin d'année
 - 6,7 Sortie éducative supplémentaire, 5^e année
7. Parole
 - 7,1 Parole au représentant du comité de parents ;
 - 7,2 Parole aux enseignantes ;
 - 7,3 Parole à la représentante du service de garde ;
 - 7,4 Parole à la représentante du personnel de soutien.
 - 7,5 Parole au représentant de l'OPP ;
8. Levée de l'assemblée

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 OCTOBRE 2025

CÉ290-25-26-18

Il est proposé par Myriam Giard d'approuver le procès-verbal de la rencontre du 6 octobre 2025. La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a pas de public.

5. SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DU 6 OCTOBRE 2025

Il y avait eu discussions concernant les sorties éducatives. Nous étions en attente de réponse aux demandes pour la mesure 15182 : *La culture à l'école*. L'objectif est de rendre gratuites les activités qui demandaient des sommes aux parents. Nous avons eu la confirmation que tous les projets seront inclus dans la



mesure 15182. Il n'y aura donc pas de frais aux parents pour les sorties autorisées en octobre dernier.

Concernant l'activité de fin d'année, nous comptons sur un montant du fonds à destination spéciale pour financer celle-ci afin de maintenir la gratuité des activités pour les parents. Nous restons en attente de l'évolution de la situation, un suivi sera fait lors de la rencontre d'avril.

À propos du projet d'aménagement de la cour d'école. Nous avons eu la confirmation que le projet est retenu. Il n'y a pas plus de détails pour le moment. Le projet semble moins cher qu'anticipé, Le budget initial devrait être respecté. Il restera des sommes dans le projet Classe extérieure du FDS. Nous serons fixés après les appels d'offres.

6. TRAVAUX DU CONSEIL

CÉ290-25-26-19 6.1 Évaluation du Projet Éducatif au 30 juin 2025

L'article 36 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que l'école a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire ;

L'école réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif ;

Le projet éducatif de l'école a été adopté par le conseil d'établissement le 23 janvier 2024, par la résolution portant le numéro CÉ290-25-26-19 ;

L'article 74 prévoit que le conseil d'établissement voit à la réalisation du projet éducatif de l'école et procède à son évaluation selon la périodicité qui y est prévue ;

Cette évaluation s'effectue en concertation et avec la participation des élèves, des parents, des enseignants, d'autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et du centre de services scolaire ;

Au cours de l'année scolaire 2024-2025, l'école a tenu un tel processus d'évaluation ;

L'évaluation du projet éducatif a été présentée par la directrice et des échanges se sont tenus à ce sujet entre les membres du conseil d'établissement ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Nadia Trudeau, il est résolu à l'unanimité.

D'ADOPTER l'évaluation du projet éducatif, tel qu'il apparaît en annexe;



Que l'évaluation du projet éducatif de l'école soit rendue publique et qu'elle soit communiquée aux parents et aux membres du personnel de l'école.

CÉ290-25-26-20 6.2 Ajustement du plan d'action du PÉ

Compte tenu du nouveau programme de français, qui n'est pas disponible en ce moment, il est choisi de reporter la préparation d'un référentiel des stratégies à la lecture à l'année prochaine et de se concentrer sur l'écriture cette année. Pour les mathématiques, il y a également des moyens reportés à l'année prochaine, mais les objectifs sont maintenus.

CÉ290-25-26-21 6.3 Campagne de financement-école pour 2025-2026, vente de vêtement ELD

Nous n'avions pas abordé le sujet lors de la dernière rencontre du conseil, mais comme cette campagne est en place depuis plusieurs années, la direction est allée de l'avant avec la vente de vêtement afin que la livraison puisse avoir lieu avant Noël.

Il est proposé par Loïc Guillemot d'officialiser la campagne de financement, et ce annuellement. Il est également proposé de pouvoir passer des commandes 2 fois par année des vêtements ELD. Un parent de l'OPP propose de faire une recherche pour trouver d'autres fournisseurs et comparer les soumissions.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ290-25-26-22 6.4 Fonds à destination spéciale, intérêts sur les sommes et FDS des 6^e années

Toutes les sommes déposées dans le fonds doivent être associées à un projet. Nous avons un montant de 2249,74 \$ versé en intérêts sur les sommes des différents projets. Présentement, le fonds à destination spéciale de Noël a un solde négatif de -1 163,39 \$ puisque le projet n'a pas été inscrit lors d'une écriture comptable. Il est proposé d'utiliser une partie de la somme des intérêts pour ramener le solde à zéro et que le reste du montant des intérêts, soit 1086,35 \$ soit associé au projet activité-école.

Il est proposé par de Myriam Giard d'éponger le solde négatif du projet Noël et d'associer la balance d'argent au projet FDS activités-école. La proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ290-25-26-23 6.5 Planification de la consultation obligatoire des élèves et consultation facultative des parents

Période d'échange sur les idées et les moyens à utiliser. Il est proposé de consulter par écrit les élèves des niveaux 4, 5 et 6 de l'école sur la diversité, l'équité et l'inclusion. Une rencontre TEAMS est à prévoir pour planifier la consultation. En second lieu, il est également proposé de consulter les parents,



après avoir sondé les élèves, en passant par un Forms dans l'info-parent. Cette deuxième suggestion sera à rediscuter dans le futur.

CÉ290-25-26-24 6.6 Activités de fin d'année

Il est proposé par Valérie Geoffroy d'utiliser des sommes dans le FDS activités pour les frais des activités de fin d'année, si besoin. La proposition est adoptée à l'unanimité.

6,7 Ajout d'une sortie scolaire supplémentaire pour les 5^e années.

L'école Ozias-Leduc a invité les élèves de 5^e année le 5 décembre prochain, pour une représentation de leur groupe d'harmonie.

Il est proposé par Virginie Roy d'ajouter la sortie scolaire à l'école Ozias-Leduc pour les classes de 5^e année. La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. PAROLE

7.1 Parole au représentant du comité de parents ;

M. Guillemot nous explique les différents sujets traités lors du comité de parents.

7.2 Parole aux enseignantes ;

Préscolaire : Il y a eu une activité de parents de décoration de citrouille. LA ferme ASL a fait don de citrouilles. En maternelle, il aborde le thème du corps humain.

1^{re} année : Jeu du loup de Noël, et plusieurs ateliers thématiques de Noël, presque tous les tracés de lettres sont terminés, il reste seulement le X.

2^e année : Récupération de mathématique terminé et la visite de l'autrice est reporté en décembre.

3^e année : Hors piste et aborde les compétences sociales.

4^e année : Hors piste et aborde les roches et minéraux.

5^e année : Auto-évaluation de la 1^{re} étape. Il y a eu une visite de la policière. Plusieurs activités de Noël à venir.

Classe-multi : Ils ont fait une main articulée, écriture d'un livre de recettes et lecture de plusieurs albums sur la guerre.

6^e année : Les élèves ont écrit à des gens qui les inspiraient, ils ont commencé à recevoir des réponses.



7.3 Parole à la représentante du service de garde ;

Absente.

7.4 Parole à la représentante du personnel de soutien.

Il manque présentement de TES sur le plancher. Une collègue a donné du soutien aux classes HAMAC. La direction continue de chercher du personnel.

7.5 Parole à la représentante de l'OPP ;

Préparation du cinéma d'hiver. Ils auront l'aide des élèves de 6^e année encore cette année pour la vente de collations. Prochaine rencontre bientôt pour planifier les achats.

Pour le carnaval d'hiver en février, nous aurons également des parents membres pour donner un coup de main.

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

CÉ290-25-26-25 À 20 h 32 il est proposé par Monsieur Loïc Guillemot de lever la présente séance.

Présidente

Directrice